



## MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX

Objet du marché :

# COMPLEXE INTERCOMMUNAL SPORTIF ET CULTUREL

## APPEL D'OFFRE OUVERT

En application du Code de la Commande Publique 2019

## ACTE D'ENGAGEMENT

## AVENANT

N°8

Lot n° : 7

Intitulé : **PLÂTRERIE-PEINTURE-PLAFONDS**

TITULAIRE du MARCHE

**SAS SEDIP**

**151, avenue de Flavy**

**ZI des Grands Près**

**74300 CLUSES**

DATE DE NOTIFICATION DU MARCHE INITIAL : 28 mai 2024

MAI 2026

## Article 1 – Identification du pouvoir adjudicateur

**COMMUNE DE REIGNIER-ESERY**

197, Grande Rue

74 930 – REIGNIER-ESERY

Tél : 04 50 43 40 03 - E-mail : [secretariatmairie@reignier-esery.com](mailto:secretariatmairie@reignier-esery.com)

Personne habilitée à signer le marché : **Le Maire**

## Article 2 – Identification du titulaire du marché public

**SAS SEDIP**

**151, avenue de Flavy**

**ZI des Grands Près**

**74300 CLUSES**

## Article 3 – Objet du marché initial

Le marché initial est un marché de travaux portant sur l'opération ci-dessous :

# COMPLEXE INTERCOMMUNAL SPORTIF ET CULTUREL

Lot n° : 7	Intitulé : <b>PLÂTRERIE-PEINTURE-PLAFONDS</b>
------------	---

## Article 4 – Rappel du montant du marché initial et des précédents avenants

Le montant du marché et de ses précédents avenants est de :

Montant HT :	496 032,08 €HT
TVA (20%) :	99 206,42 €
Montant TTC :	595 238,50 € TTC

Montant du marché :	496 032,08 €HT	Initial
	607 210,08 €HT	Après avenant n°1
	634 010,08 € HT	Après avenant n°2
	646 405,08 € HT	Après avenant n°3
	648 281,08 € HT	Après avenant n°4
	659 205,08 € HT	Après avenant n°5
	682 536,08 € HT	Après avenant n°6
	703 895,61 € HT	Après avenant n°7

## Article 5 – Objet de l'avenant n°8

L'avenant n° 8 a pour objet de prendre en compte les demandes de la maîtrise d'ouvrage portant sur des adaptations des doublages, cloisons et plafonds pour répondre à des besoins de locaux et équipements supplémentaires :

- 1- Bureaux du personnel sous escaliers du Hall et du club House
- 2- Locaux de stockages sous la rampe Gymnase et sous la terrasse Tennis
- 3- Placards, niches et caissons et rangements supplémentaires en circulation
- 4- Suppression de cloison mobile Bureaux au bénéfice d'une cloison SAD + plafonds + ouverture sur circulation pour dépôt salle de conférence.
- 5- Reprise faux-plafonds CF en auditorium pour permettre l'ajout de 6 suspentes / scénographie

Le montant des modifications est de 19 302,97 € HT.

Les autres dispositions du marché restent inchangées.

La reprise de faux-plafonds CF en auditorium d'un montant de 1 000 € HT relève à 100 % de la commune.

Le reste de l'avenant doit être réparti selon la clé de répartition 64/36.

## Article 6 – Montant et incidence financière de l'avenant n°8

	Montant € HT	TVA 20%	Montant € TTC
Plus-value	19 302,97	3 860,59	23 163,56
Moins-values			

Montant de l'avenant n°8	19 302,97	3 860,59	23 163,56
Evolution du montant du marché	<b>+3,89%</b>		
Variation cumulée du marché	<b>+ 45,80 %</b>		

## Article 7 – Nouveau montant du marché après avenant n°8

	Montant € HT	TVA 20%	Montant € TTC
Montant du marché après avenant n°7	703 895,61	140 779,12	844 674,73
Montant de l'avenant n°8	19 302,97	3 860,59	23 163,56

Nouveau montant du marché	723 198,58	144 639,72	867 838,30
---------------------------	------------	------------	------------

## Article 8 – Base légale de l’avenant n°8

Le présent avenant est conclu conformément aux dispositions du code de la commande publique notamment des articles L.2194-3, R. 2194-2, R.2194-3 et R.2194-7.

## Article 9 – Modification du délai de fin de réalisation des travaux

Sans objet.

## Article 10 – Annexes à l’avenant n°8

Les documents suivants sont annexés au présent avenant : FTM 07-09

## Article 11 – Signature du titulaire du marché

A .....

le .....

Nom, Prénom

Signature & Cachet

Décision du Maître d’ouvrage

Le présent avenant est accepté

Fait à REIGNIER-ESERY, le

Autorisé par délibération du .....

Notifié à l’entreprise titulaire le .....